

Classification canadienne des fonctions des administrations publiques : certaines fonctions, 2016 (données provisoires)

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 11 janvier 2018

De 2008 à 2016, les dépenses de l'administration publique canadienne (APC) — administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales combinées — liées à la lutte contre la pollution ont augmenté de 62 % pour s'établir à 2,5 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable aux dépenses effectuées par l'Alberta (+1,1 milliard de dollars), dans le cadre de l'introduction de son Climate Leadership Plan en 2016.

Les dépenses des gouvernements peuvent être présentées selon leurs principales fonctions socioéconomiques suivant la version canadienne de la Classification des fonctions des administrations publiques (CCFAP). Cette information fournit un aperçu important sur le rôle que le gouvernement assume dans la livraison de services. Cette diffusion se concentre sur les dépenses relatives à l'ordre et à la sécurité publics, à la protection de l'environnement, aux loisirs, à la culture et à la religion, et à l'enseignement.

En raison de la délimitation des responsabilités entre les ordres de gouvernement, il est important de noter que les dépenses par fonction de l'administration publique fédérale peuvent être significativement différentes de celles des administrations publiques provinciales, territoriales et locales consolidées.

Augmentation marquée de la lutte contre la pollution en Alberta et en Ontario

En 2016, les charges de l'APC en protection de l'environnement ont atteint 12,6 milliards de dollars, les plus grandes contributions provenant des fonctions de gestion des déchets (30 %), de gestion des eaux usées (28 %) et de la lutte contre la pollution (20 %). Cette dernière comprend les mesures visant à réduire la pollution et ses effets néfastes sur l'environnement. De 2008 à 2016, les charges de l'APC liées à la lutte contre la pollution ont augmenté de 62 %, ce qui représente la plus forte croissance parmi les fonctions de protection de l'environnement.

De 2008 à 2016, la croissance des charges liées à la lutte contre la pollution était attribuable aux dépenses des administrations publiques provinciales, territoriales et locales (APPTL) (+1,3 milliard de dollars). Les charges des APPTL liées à la lutte contre la pollution ont triplé au cours de cette période, s'élevant à 2,0 milliards de dollars en 2016.

Cette augmentation est principalement attribuable au Climate Leadership Plan introduit en 2016 visant à éliminer l'usage du charbon pour la production d'électricité d'ici 2030. Les charges liées à la lutte contre la pollution de l'Alberta ont atteint 1,3 milliard de dollars en 2016, ce qui constitue une hausse de 945 millions de dollars par rapport à 2015.

Les charges liées à la lutte contre la pollution ont également augmenté considérablement en Ontario en 2016, s'élevant à 395 millions de dollars comparativement à 171 millions de dollars en 2015. L'augmentation est attribuable aux investissements supplémentaires consentis par la province dans des initiatives d'énergie verte et de véhicules électriques.

Malgré ces hausses, la part globale des charges liées à la lutte contre la pollution, qui représente 18 % des charges totales des APPTL en protection de l'environnement, était tout de même inférieure à celles de la gestion des eaux usées (33 %) et de la gestion des déchets (30 %) en 2016.

Les services de police en tête des charges des administrations publiques pour l'ordre et la sécurité publics

En 2016, les charges de l'APC pour l'ordre et la sécurité publics se sont établies à 34,8 milliards de dollars. Les services de police (47 %) et les tribunaux (17 %) étaient principalement à l'origine de ces charges.



Les services de police ont dominé les charges des APPTL pour l'ordre et la sécurité publics, représentant 46 % des charges, ou 12,0 milliards de dollars en 2016. Les charges des APPTL en services de police ont affiché la croissance la plus forte, en hausse de 36 % de 2008 à 2016, ce qui représente une augmentation de 3,2 milliards de dollars. Les charges en services de police dans les provinces ont été les plus élevées par habitant au Nouveau-Brunswick (365 \$), en Ontario (360 \$) et en Saskatchewan (352 \$).

Les charges en services de protection contre l'incendie, qui sont engagées exclusivement par les APPTL, se sont élevées à 4,8 milliards de dollars en 2016, en hausse de 35 % par rapport à 2008. En 2016, les charges en services de protection contre l'incendie par habitant étaient les plus élevées dans les APPTL du Manitoba (181 \$), de l'Alberta (149 \$) et de l'Ontario (147 \$).

Forte croissance des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition en Ontario et en Colombie-Britannique

En 2016, les charges de l'APC en loisirs, culture et religion se sont élevées à 17,1 milliards de dollars et étaient principalement consacrées aux services récréatifs et sportifs (part de 33 %), aux services culturels (30 %) et aux services de radiodiffusion, de télévision et d'édition (19 %). De 2008 à 2016, les charges de l'APC en services de radiodiffusion, de télévision et d'édition ont enregistré la plus forte augmentation (31 %) de cette division.

De 2008 à 2016, les services de radiodiffusion, de télévision et d'édition ont connu une croissance marquée (+732 millions de dollars) dans les APPTL, tandis qu'ils sont restés relativement stables dans l'administration fédérale (+55 millions de dollars). En 2008, les charges de l'administration fédérale en services de radiodiffusion, de télévision et d'édition ont dépassé celles des APPTL de 1,5 milliard de dollars. En 2016, la différence avait diminué pour s'établir à 0,8 milliard de dollars.

Les hausses des charges des APPTL en services de radiodiffusion, de télévision et d'édition sont le résultat des dépenses plus importantes en Ontario (+428 millions de dollars) et en Colombie-Britannique (+320 millions de dollars) en 2016, comparativement à 2008. Ces charges sont liées aux subventions provinciales à l'industrie cinématographique et des médias.

Forte croissance des charges en enseignement universitaire en Saskatchewan et en Alberta

Les charges en enseignement primaire et secondaire de l'APC (58,2 milliards de dollars) demeurent la principale dépense en enseignement, représentant 62 % du total de la division en 2016. Cependant, la croissance de l'enseignement universitaire (+33 %) au cours de la période de 2008 à 2016 a été supérieure à l'augmentation de l'enseignement primaire et secondaire (+27 %).

Les charges en enseignement universitaire des APPTL a atteint 20,8 milliards de dollars en 2016, ce qui représente une augmentation de 32 % comparativement à 2008 (15,7 milliards de dollars). En 2016, les charges en enseignement universitaire par habitant ont été les plus élevées dans les APPTL de la Saskatchewan (883 \$), de Terre-Neuve-et-Labrador (860 \$) et de la Nouvelle-Écosse (833 \$).

Les charges en enseignement collégial des APPTL ont atteint 10,4 milliards de dollars en 2016, ce qui représente une augmentation de 25 % comparativement à 2008 (8,4 milliards de dollars). Les charges des APPTL en enseignement collégial par habitant ont été les plus élevées dans les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard (404 \$), du Québec (337 \$) et de l'Alberta (307 \$).

Tableau 1
Dépenses par habitant selon la Classification canadienne des fonctions des administrations publiques consolidées (CCFAP), 2016

Administration publique canadienne	Administrations publiques provinciales, territoriales et locales	Administration publique fédérale ¹	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec
------------------------------------	--	---	-------------------------	-----------------------	-----------------	-------------------	--------

Tableau 1
Dépenses par habitant selon la Classification canadienne des fonctions des administrations publiques consolidées (CCFAP), 2016

	Administration publique canadienne	Administrations provinciales, territoriales et locales	Administration publique fédérale ¹	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec
dollars								
Services généraux des administrations publiques	2 887	1 658	2 330	3 006	1 977	1 807	2 099	2 560
Défense	419	0	428	0	0	0	0	0
Ordre et sécurité publics	960	723	292	627	506	676	658	619
Services de police	452	331	164	270	204	336	365	310
Services de protection civile	131	132	0	80	58	112	80	105
Tribunaux	164	121	47	126	96	151	77	133
Administration pénitentiaire	119	63	62	86	102	57	64	39
Ordre et sécurité publics non classés ailleurs	94	77	19	65	46	18	71	33
Affaires économiques	1 542	1 275	396	1 382	1 604	1 036	1 370	1 363
Protection de l'environnement	348	301	51	198	228	328	197	201
Gestion des déchets	104	92	13	125	150	128	36	80
Gestion des eaux usées	97	98	0	26	29	39	71	79
Lutte contre la pollution	69	54	15	11	17	88	18	14
Préservation de la diversité biologique et protection de la nature	41	28	13	17	15	22	42	6
Protection de l'environnement non classés ailleurs	37	29	9	20	17	50	29	22
Logement et équipements collectifs	300	239	93	334	163	207	154	172
Santé	4 626	4 475	1 123	5 910	4 432	5 109	5 057	4 370
Loisirs, culture et religion	472	349	135	238	172	251	192	395
Services récréatifs et sportifs	156	142	16	110	112	60	45	162
Services culturels	142	91	60	80	54	59	56	135
Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition	91	35	57	11	0	0	0	9
Loisirs, culture et religion non classés ailleurs	82	80	3	37	7	132	91	89
Enseignement	2 578	2 455	138	2 929	2 725	2 500	2 509	2 082
Enseignement primaire et secondaire	1 605	1 568	44	1 781	1 606	1 403	1 432	1 394
Enseignement collégial	327	288	40	243	404	226	248	337
Enseignement universitaire	614	574	41	860	631	833	586	345
Enseignement non classés ailleurs	32	25	14	46	84	38	243	6
Protection sociale	4 627	1 770	2 990	1 430	1 247	1 300	1 740	2 140
	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
dollars								
Services généraux des administrations publiques	1 321	1 832	1 446	947	1 340	4 189	6 198	7 243
Défense	0	0	0	0	0	0	0	0
Ordre et sécurité publics	758	844	871	762	686	2 094	2 953	3 425
Services de police	360	284	352	288	318	676	994	1 142
Services de protection civile	147	181	91	149	138	86	53	69
Tribunaux	112	119	118	110	128	367	645	845
Administration pénitentiaire	55	209	153	65	41	420	819	970
Ordre et sécurité publics non classés ailleurs	84	51	156	151	62	545	442	399
Affaires économiques	1 059	969	1 763	2 112	823	7 205	6 479	9 793
Protection de l'environnement	297	215	293	584	251	2 806	1 124	559
Gestion des déchets	95	29	67	109	103	89	252	46
Gestion des eaux usées	106	63	93	133	107	620	52	78
Lutte contre la pollution	28	5	6	301	10	288	139	1
Préservation de la diversité biologique et protection de la nature	50	25	10	12	7	1 406	321	165
Protection de l'environnement non classés ailleurs	17	93	117	29	24	404	360	269
Logement et équipements collectifs	200	360	259	352	285	1 238	1 679	4 416
Santé	4 180	5 340	4 813	4 944	4 369	7 285	11 718	11 892
Loisirs, culture et religion	320	151	322	431	379	1 042	1 148	1 538
Services récréatifs et sportifs	164	21	123	229	31	316	802	579
Services culturels	86	44	64	117	34	378	205	664
Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition	50	13	0	0	98	0	4	6
Loisirs, culture et religion non classés ailleurs	20	72	135	85	215	347	138	288
Enseignement	2 485	2 540	3 302	3 047	2 104	4 629	5 688	7 416
Enseignement primaire et secondaire	1 589	1 786	2 102	2 000	1 211	2 642	3 907	4 440
Enseignement collégial	275	215	285	307	234	1 458	1 302	1 804
Enseignement universitaire	603	514	883	712	640	49	126	51

	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
Enseignement non classés ailleurs	18	25	32	28	19	479	353	1 122
Protection sociale	1 771	1 809	2 334	1 393	1 361	3 561	5 773	7 838

1. Les données de l'administration publique fédérale ne sont pas consolidées.

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM [051-0001](#), [385-0040](#) et [385-0041](#).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement entrepris la mise en œuvre de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 spécificités liés au développement durable.

Le communiqué « Classification canadienne des fonctions des administrations publiques : certaines fonctions, 2016 » est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Des données sur les charges supplémentaires par fonction liées à l'ordre et à la sécurité publics, à la protection de l'environnement, aux loisirs, à la culture et à la religion, et à l'enseignement sont accessibles pour la première fois pour la période de 2008 à 2016. Celles-ci représentent 4 des 10 catégories CCFAP de premier niveau que l'on appelle des divisions. De l'information plus détaillée portant sur d'autres fonctions telles que la santé, les services généraux des administrations publiques et les affaires économiques seront disponibles à l'automne 2018.

Les données diffusées sur des groupes détaillés de la CCFAP sont provisoires, ce qui signifie que même si elles conviennent à leur usage prévu, elles peuvent faire l'objet d'une révision. Les données demeureront provisoires jusqu'à ce que les 10 divisions soient détaillées.

Les groupes détaillés de charges par fonction sont fournis uniquement sur une base consolidée, à l'exception de l'administration fédérale.

La consolidation permet de présenter des statistiques générales pour un ensemble d'unités. Cette méthode consiste à éliminer toutes les transactions et les relations entre débiteurs et créanciers parmi les unités visées par la consolidation. Autrement dit, la transaction relative à une unité est couplée à la même transaction telle qu'elle est enregistrée pour la seconde unité, et les deux transactions sont éliminées.

Les données consolidées sont diffusées pour les administrations publiques provinciales, territoriales et locales (APPTL), ce qui comprend les administrations publiques provinciales et territoriales, les établissements de santé et de services sociaux, les universités et collèges, les municipalités et autres administrations publiques locales ainsi que les commissions scolaires.

Le cadre constitutionnel des APPTL des territoires diffère de celui en vigueur dans les provinces, ce qui donne lieu à des différences en matière de pouvoirs financiers et de rôles des administrations publiques. Ces différences, qui s'ajoutent à d'autres spécificités géographiques, démographiques et socioéconomiques entre le Nord et le reste du Canada, donnent lieu à des disparités importantes en matière de statistiques financières des administrations publiques.

Il est possible de comparer les données des APPTL d'une province et d'un territoire à l'autre, étant donné que la consolidation tient compte des différences en matière de structure administrative et de prestation de services gouvernementaux en supprimant les effets des transactions internes du secteur public au sein de chaque secteur de compétence.

Les données consolidées sont également diffusées pour l'administration publique canadienne (APC), qui combinent les données de l'administration fédérale avec les données des APPTL, mais qui excluent les données du Régime de pensions du Canada et de la Régie de rentes du Québec.

Les groupes détaillés de charges par fonction sont accessibles sur une base distincte pour l'administration fédérale afin de permettre l'analyse du rôle de l'administration centrale dans la prestation des services aux Canadiens.

Les données sur les charges de la CCFAP excluent les dépenses liées aux acquisitions d'actifs non financiers et à la consommation de capital fixe.

Comme les statistiques financières des APPTL varient considérablement d'un secteur de compétence à l'autre au Canada en raison des différences sur le plan de la taille, on utilise les données par habitant pour faciliter les comparaisons. Les données par habitant sont fondées sur les estimations démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, présentées dans le tableau CANSIM 051-0001.

Les données annuelles correspondent à la fin de l'exercice financier qui se rapproche le plus du 31 décembre. Par exemple, les données de l'exercice financier de l'administration publique fédérale se terminant le 31 mars 2017 (exercice financier 2016-2017) sont déclarées pour l'année de référence 2016.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [385-0040](#) et [385-0041](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5218](#).

La structure de la [Classification canadienne des fonctions des administrations publiques 2014](#) est accessible à partir du module Définitions, sources de données et méthodes de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).